



CDEN du 28 novembre 2024

Madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Il est temps de faire le bilan de cette rentrée 2024-2025, rentrée mouvementée pour les élèves et pour leurs familles. Nous aimerions attirer votre attention sur plusieurs points qui appellent des réactions urgentes.

L'aggravation du climat scolaire et la mise à mal du bien-être des élèves

La souffrance physique et psychologique de nos enfants est une préoccupation majeure.

La mise en concurrence des élèves et multiplication des évaluations, provoquent une augmentation des troubles anxio-dépressifs constatés chez des élèves de plus en plus jeunes (des élèves de cycle 2 ou 3 sous traitement anxiolytique !), l'aggravation des phobies scolaires, la multiplication des actes de violence physique et psychologique, un découragement général... que les infirmières, pas assez nombreuses, n'arrivent plus prendre en charge. Nos enfants n'ont plus envie de prendre le chemin de l'École.

Nous assistons, impuissants, à l'augmentation inquiétante du nombre de conseils de discipline à des motifs de violences et de harcèlement, signe évident que les politiques de prévention telles que le programme PhaRE ne sont pas mises en place telles qu'elles le devraient, par manque de moyens ou d'investissement.

Nous attirons plus spécifiquement votre attention sur le fait que le Département a, dans une circulaire datée du 18 octobre 2024, décidé de manière brutale et unilatérale d'abaisser la température des gymnases des collèges, la portant à 10°, ce qui confère à de la maltraitance ! Cette mesure est contraire à l'arrêté du 25 juillet 1977. Son article 2 dispose que pour les "locaux où s'exerce de la gymnastique au sol" la température doit être de 15°, et pour les "autres locaux d'activités sportives", la température doit être de 14°. Si des économies doivent être faites, ce que nous comprenons, que ce ne soit pas au détriment de la santé de nos enfants !

Que dire des déclarations de notre ministre à la réussite scolaire qui stigmatise les jeunes en recherche d'identité, de reconnaissance, d'équilibre ; qui déclare que le programme d'éducation à la vie affective et sexuelle, n'est pas acceptable. Quel bien-être peuvent espérer les jeunes ? Quelle sérénité face à leur scolarité, à leur futur ? Nous déclarons également qu'il est hors de question de laisser faire tout et n'importe quoi. Il est primordial de traiter tous les aspects qui touchent la jeunesse. Il est primordial de traiter de tous les aspects qui touchent les jeunes, dans ce programme tant attendu.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur l'échec avéré du "Choc des Savoirs acte 1", puisqu'il y a maintenant un acte 2 en préparation !

Premièrement, comme nous l'avions prévu, la réforme des groupes de niveau au collège est un échec. Dans la plupart des collèges, sa mise en place s'est heurtée à la réalité du terrain. Nous l'avions dit et répété, nous le redisons aujourd'hui, « la mise en place des groupes de niveau est néfaste pour les élèves et pour la communauté éducative en général » : manque d'enseignants en français et en mathématiques, difficulté à trouver des professeurs principaux, perte de la cohésion sociale et pédagogique du groupe-classe, quasi-impossibilité de faire évoluer les élèves d'un groupe à l'autre, mise en concurrence accrue des élèves, creusement des inégalités dans l'acquisition des

compétences entre les “bons” et les “mauvais” groupes, atmosphère délétère avec des parents énervés et des enseignants en souffrance...

Nous nous félicitons que le rapporteur public du Conseil d'Etat demande l'annulation de la mise en place des groupes de niveau au collège, que seuls 26% des établissements ont pu mettre en œuvre...

Deuxièmement, toujours en ce qui concerne la réforme du Choc des savoirs, le stage de seconde s'est révélé être ce que nous redoutions : un casse-tête pour les familles et un non-sens pédagogique ! D'après les remontées de nos conseils locaux, il y a quatre raisons à cet échec :

- La difficulté à trouver une structure pour les accueillir dans une période peu propice à laisser plus de 20 % des élèves sans stage.
- Aucun suivi des élèves n'a été possible, les enseignants étant mobilisés pour les examens.
- Aucun rendu à l'issue du stage, ni par écrit ni par oral, aucune valorisation, aucune notation ;
- Les familles les plus aisées ont pu contourner cette obligation en envoyant leurs enfants en stage linguistique à l'étranger, ce qui creuse encore un peu plus les inégalités.

Enfin, deux mesures de l'acte 2 du « choc des savoirs », en préparation, ont pour l'instant retenu notre attention...

D'abord, la réforme du brevet des collèges, que nous espérions abandonnée, revient en force. Le DNB sera une haie à franchir pour accéder au lycée et la “Prépa seconde” un non-sens pédagogique. Non seulement elle pénalise des élèves déjà en difficulté au sein du système scolaire en leur demandant d'effectuer une année de lycée supplémentaire mais elle montre ses limites par rapport à leur orientation et à leur motivation. Où, dans quels lycées et comment ces prépas secondes seront-elles organisées ? Comment les transports seront-ils organisés pour que les élèves se rendent dans les quelques lycées sélectionnés ? Puisqu'elles seront obligatoires pour la poursuite des études jusqu'au baccalauréat, quels contenus, quels enseignants, quels moyens comptez-vous mobiliser ?

Ensuite, voilà une nouvelle réforme du baccalauréat ! On nous parle maintenant d'une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en première. L'objectif déclaré est d'améliorer le nombre de filles dans les filières scientifiques et techniques. Permettez-nous d'en douter. Jusqu'à présent, tous les élèves avaient au minimum 1h30 de mathématiques par semaine jusqu'à la fin de la Terminale. Si l'épreuve du baccalauréat de mathématiques se passe en première, les élèves sans option ni spécialité de mathématiques arrêteront donc de suivre ces enseignements en terminale. Pour certains scientifiques de l'éducation, cette réforme permettrait aux élèves de retrouver le goût des mathématiques car cette discipline ne serait plus discriminante pour l'orientation dans ParcoursSup ... Et cela avantagerait particulièrement les filles....

Mais en réalité, tout ce qui est mis en œuvre depuis la réforme du lycée désavantage l'enseignement scientifique et les filles dans l'enseignement scientifique. En effet, depuis la réforme de 2019 les effectifs scientifiques s'effondrent : -30 % pour les garçons et -60 % pour les filles. Leur proportion chute de 12 points et se retrouve au niveau de 1965 selon la note du collectif Maths&Sciences du 7 mars 2024

Tout ceci nous conduit, de manière encore plus ferme, à demander l'annulation du « choc des savoirs », pour une justice républicaine dans l'affirmation d'une École publique égalitaire et inclusive, qui puisse donner leurs chances à tous les élèves.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.